

BAGAGERIES SOLIDAIRES 92
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 (exercice 2024)
RAPPORT D'ACTIVITE DE COLOMBES 2024

Seize accueillis ont quitté La Bagagerie en 2024, ce qui induit un turn-over de 40% pour la rotation des casiers. Quinze d'entre eux ont obtenu un hébergement pérenne et j'ai dû exclure un de nos accueillis pour manquement au règlement et non-respect des bénévoles.

Les situations de nos accueillis sont de plus en plus complexes et les solutions de moins en moins nombreuses. Le 115 des Hauts de Seine est surchargé et les demandes de carte de séjour, après une brève amélioration, sont impactées par des délais très importants. Les demandes de prise en charge à La Bagagerie sont de plus en plus nombreuses.

Sur le plan personnel, en mai, suite à un changement professionnel de mon conjoint, nous avons pris la décision de déménager de Colombes en Normandie en juin 2025.

A ma grande joie, Eric Matoussowsky, déjà bénévole à La Bagagerie, a accepté de me remplacer en tant que responsable de La Bagagerie Solidaire de Colombes et vice-président de Bagageries Solidaires 92. A ma grande joie également, toute l'équipe de pilotage reste présente pour le soutenir dans ses nouvelles fonctions. Eric a rejoint l'équipe de pilotage en fin d'année.

Nous avons accueilli deux nouveaux bénévoles cette année et nous avons organisé une soirée festive autour d'un apéritif-dinatoire avec tous les bénévoles en juin dans mon jardin.

En janvier, s'est déroulé notre Brunch un samedi midi réunissant accueillis et bénévoles. Les accueillis ont reçu des cadeaux préparés par les scouts de Saint Pierre Saint Paul et nous avons dansé !!!

Le lien avec les associations partenaires s'est également révélé précieux. A l'initiative de La Passerelle, accueil de jour de La Croix Rouge à La Garenne Colombes, nous sommes une dizaine d'accueils de jour à nous réunir tous les deux mois pour échanger sur nos difficultés, notamment pour trouver des hébergements : le responsable du 115 est présent ainsi que des partenaires de La DRIHL et du CHAPSA.

En 2023, nous réfléchissions à mettre en place un délai de prise en charge pour nos accueillis.

La première mission des Bagageries Solidaires est d'être un tremplin, une aide pour permettre à nos accueillis d'avancer dans leurs démarches (demande de

carte de séjour, prise en charge pour raison médicale, recherche d'un hébergement pérenne et/ou d'un emploi).

Or, nous constatons que ce n'est pas toujours le cas, notamment pour six d'entre eux qui sont accueillis depuis 2019.

Afin de permettre également à un plus grand nombre de personnes de profiter des services de La Bagagerie et de répondre au mieux aux nombreuses demandes, nous avons décidé de modifier la durée de prise en charge à l'admission.

Les nouveaux accueillis seront pris en charge pour un an avec une prolongation possible de 3 mois après entretien avec deux membres de l'équipe pilotage.

Pour les plus anciens, nous organiserons des entretiens début 2025 et leur signifieront leur départ dans les trois mois si leur situation n'a aucunement évolué.

Pour en informer tous nos accueillis, nous avons organisé en novembre trois réunions à des horaires différents. Ils devaient venir obligatoirement à l'une d'entre elles.

23 accueillis sur 40 ont assisté à l'une des trois réunions. Ceux qui étaient présents ont réagi très favorablement et nous ont dit très bien comprendre ces nouvelles décisions, nous rappelant toute l'aide et le soutien que l'équipe leur apporte.

Pour en informer les bénévoles, nous avons organisé une réunion le 11 décembre.

Après en avoir informé notre président, Jean François Gombeaud, nous avons écrit un Avenant au Règlement Intérieur dont nous vous demandons l'approbation lors du CA du 4 mars 2025.

Le 20 février 2025,

Agnès Zimmermann